



RD Congo
CLUSTER ABRIS
Coordonner la reponse Abris et Articles Ménagers Essentiels



Bulletin d'information

Initiatives de protection de l'environnement Cluster Abris et AME

(janvier - mars 2026)



UNHCR
The UN Refugee Agency

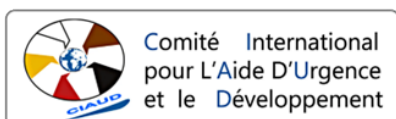
REACH

Informing
more effective
humanitarian action

1. Contexte

Le Cluster Abris, à travers son Groupe de Travail Environnement, conçoit et met en œuvre des stratégies visant à limiter les effets négatifs de ses interventions sur l'environnement. Cette approche promeut l'adoption de pratiques durables et respectueuses de l'environnement, contribuant à la préservation de la biodiversité, à une gestion responsable des ressources naturelles et à la réduction de la pression sur les écosystèmes. Depuis le début de l'année 2026, plus de 90 000 personnes ont bénéficié d'une assistance en abris. Toutefois, la mise en place de ces abris exerce une pression accrue sur les ressources naturelles locales, en particulier dans les zones rurales, où des matériaux tels que le bois et la latérite sont fréquemment prélevés directement dans l'environnement.

2. Activités des partenaires



Au premier trimestre 2026, dans le territoire de Bosobolo (Nord-Ubangi), des activités de sensibilisation environnementale ont été menées dans un contexte de déforestation atteignant 26% de la couverture arborée. Une pluie accompagnée de vents violents a causé d'importants dégâts au camp de Bili, touchant plusieurs dizaines d'abris ainsi que des écoles et églises, sans pertes humaines. En réponse, plusieurs séances de sensibilisation ont été organisées au profit de nombreux ménages PDI et hôtes, axées sur l'assainissement, la lutte contre la déforestation et la gestion des catastrophes. Ces actions ont permis la reconstruction d'infrastructures, la réhabilitation d'écoles et l'assainissement du camp et du point d'eau Ipiti.



Entre janvier et mars 2026, l'ARCEC, en partenariat avec TSFEV, a mené des actions environnementales dans plusieurs provinces. Au Sud-Kivu (Nyatende), des formations en apiculture ont sensibilisé de nombreux membres de la communauté aux bénéfices écologiques et économiques du miel. En Ituri, environ 12 500 plants ont été produits pour le reboisement compensatoire sur le site de Tseré. Une innovation locale a aussi permis de fabriquer 8 blocs plastiques écologiques, réduisant l'usage du ciment et du sable. Au Nord-Kivu (Oicha), une formation pratique a permis de transformer 100 kg de déchets plastiques en matériaux de construction, contribuant à la gestion durable des déchets et aux moyens de subsistance.



De janvier à mars 2026, le PRPDE ASBL a mené des actions pour réduire l'impact environnemental des interventions en abris et prévenir les catastrophes naturelles au Nord-Kivu, dans un contexte de déplacements massifs. Les activités ont porté sur la sensibilisation, le reboisement et l'éducation environnementale. À Rubaya, plus de 157 personnes ont été sensibilisées aux risques d'éboulements et d'inondations, tandis que 100 personnes ont été formées à Nyiragongo. En outre, 3 450 plantules ont été distribuées à Rutshuru et 10 000 sachets polyéthylène remis aux femmes productrices à Rusayo.



De janvier à mars 2026, l'ONG Batissons Ensemble (B.E Asbl) a mené des actions de protection environnementale dans les territoires de Masisi et Nyiragongo. Financées par fonds propres, ces initiatives ont abouti au reboisement de 18 941 plantules et à la sensibilisation de 18 671 personnes aux enjeux climatiques. L'organisation a également produit 16 371 briquettes écologiques ainsi que 4 613 foyers améliorés pour promouvoir une énergie durable. Enfin, l'action a inclus une évaluation environnementale touchant 1 866 individus et la formation technique de 31 acteurs humanitaires afin d'intégrer ces enjeux dans la réponse globale aux besoins d'abris.

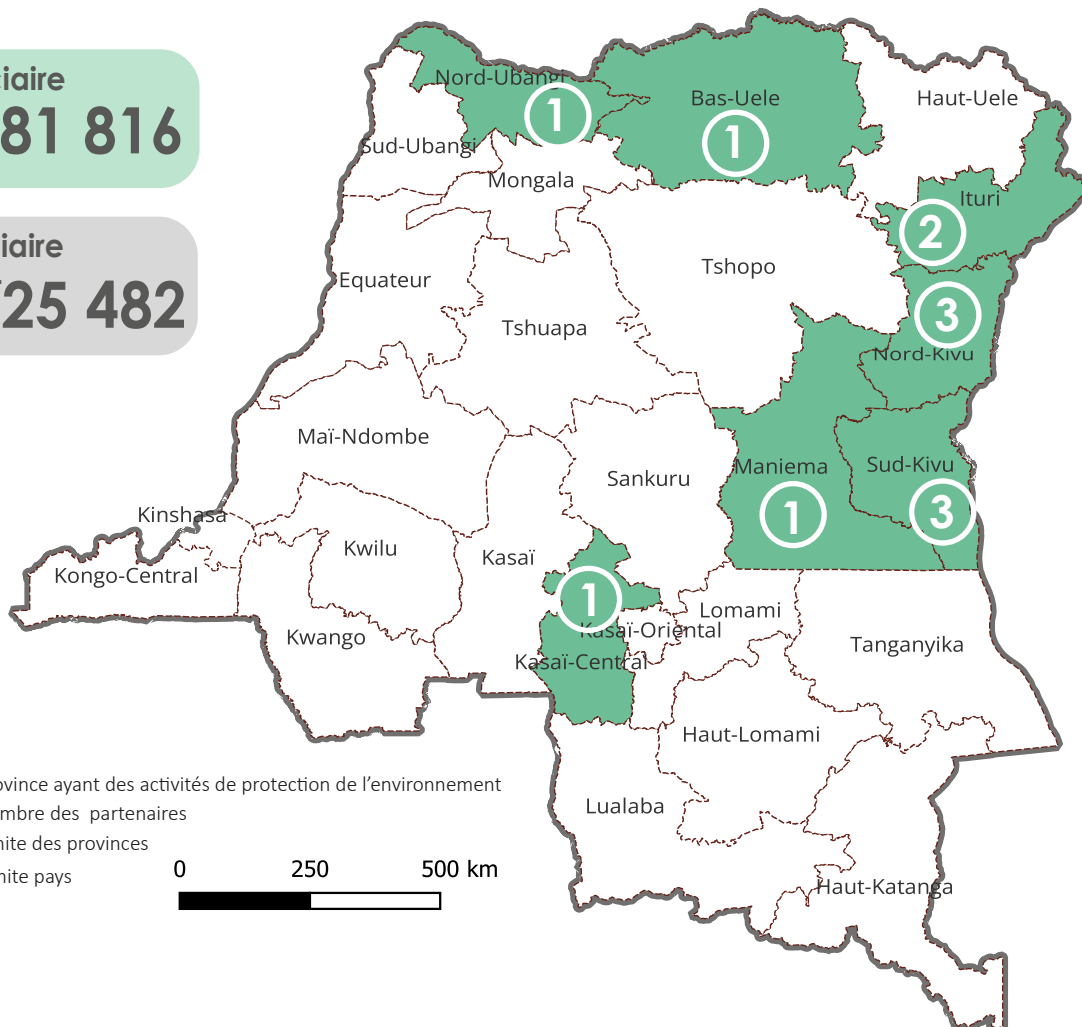
3. Initiatives environnementales mises en place par les acteurs du cluster Abris & AME ainsi que ses partenaires



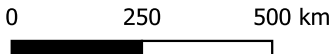
6 organisation ayant des activités environnementales entre janvier et mars 2026
Partenaires : PRPDE, AADE Asbl, AVSI Fondation, NRC, CIAUD CANADA et IASCO RDC.

Bénéficiaire direct **81 816**

Bénéficiaire indirect **25 482**



Province ayant des activités de protection de l'environnement
 Nombre des partenaires
 Limite des provinces
 Limite pays



Initiative de protection de l'environnement mise en oeuvre entre janvier et mars 2026



6

Sensibilisation des communautés aux bonnes pratiques environnementales



4

Reboisement



3

Utilisation de matériaux écologiques



4

Formation sur les pratiques compensatoires et d'atténuation de l'impact environnemental



2

Appui à la gestion des déchets



3

Distribution des foyers améliorés

Acteurs impliqués ou consultés dans le cadre des activités environnementales conduites localement :



Communautés locales

6



Autorités traditionnelles

5



Services techniques de l'Etat

4

Trois principaux défis rencontrés par les acteurs pour intégrer des pratiques durables dans leurs activités :

1

Difficultés d'approvisionnement en matériaux conformes aux normes environnementales

2

Coût élevé des matériaux écologiques

3

Manque de sensibilisation ou d'engagement des bénéficiaires

Formations et ressources les plus demandées par les partenaires :



Formation sur le changement climatique et la déforestation



Agroforesterie et Reforestation



Fabrication des énergies vertes



Fabrication de four écologique par PRPDE, Nord-Kivu



Pepinière des plantules tenus par PRPDE, Nord-Kivu



Fabrication de charbon écologique par ARCEC, Ituri

4. Publication



Ce guide, élaboré par ARCEC et REACH pour les partenaires en RDC, fournit des instructions pratiques pour la mise en œuvre rapide des activités de reboisement en contexte humanitaire tout en tenant compte des normes légales. Il explique pourquoi le reboisement est essentiel pour réduire la pression sur les ressources naturelles, compenser la déforestation liée aux abris et renforcer la résilience communautaire. Le module détaille les étapes clés : cadre légal minimal, consultation communautaire, production de plantules, préparation des sites, plantation et suivi simplifié. Ce document est conçu comme un outil opérationnel pour les acteurs humanitaires, en lien avec les standards du Cluster Abris & AME et la législation forestière congolaise. [accessible au lien ici](#)



Dans le cadre de la promotion des actions de reboisement et de la lutte contre le déboisement, le GTE avec l'appui de REACH, ARCEC et PRPDE, a élaboré des messages de sensibilisation destinés aux communautés et aux acteurs humanitaires. Ces messages mettent en avant les bénéfices du reboisement pour la protection des sols, des sources d'eau et des abris, tout en soulignant le rôle du reboisement dans la résilience climatique et la sécurité alimentaire. Ils rappellent les étapes pratiques pour réussir un projet durable (choix du site, pépinière, plantation, suivi). Cette initiative vise à renforcer la conscience environnementale et à encourager la participation active des populations dans la restauration des écosystèmes. [accessible au lien ici](#)

5. Liens utiles

Outils NEAT+ [accessible au lien ici](#)

Le NEAT+ est un outil d'évaluation environnementale au niveau du projet conçu pour adresser les besoins des praticiens humanitaires.

SMAC, [accessible au lien ici](#)

L'outil SMAC est développé pour permettre aux opérations humanitaires d'évaluer le **niveau d'équivalent carbone (CO2 eq)** de l'aide issue du secteur Abris et AME.

La note d'orientation environnementale du Cluster Abris & AME – RDC : Cette note intègre la protection de l'environnement dans les interventions humanitaires. Elle vise à guider les partenaires techniques et opérationnels dans l'adoption de pratiques durables tout au long des réponses en abris et AME, afin de limiter les impacts environnementaux et renforcer l'efficacité des actions sur le terrain.

6. Contact

Julien Daviet (REACH)

julien.daviet@impact-initiatives.org

Patrick Masudi (REACH)

patrick.masudi@reach-initiative.org